

## Message du président

### Le projet de loi C-202 franchit l'étape finale au Sénat!

Après plusieurs années d'efforts, cette mesure législative protégeant les systèmes sous gestion de l'offre dans le cadre des négociations d'accords commerciaux s'apprête à être entérinée définitivement.

En effet, elle a été présentée à la Chambre des communes le 29 mai dernier par M. Yves-François Blanchet, chef du Bloc Québécois. À la suite d'un appui unanime à une motion visant à en accélérer l'examen, le texte a été transmis directement au Sénat le 5 juin. Le 17 juin, les membres de la Chambre haute ont approuvé sa troisième lecture, marquant ainsi une avancée décisive vers son entrée en vigueur. Le projet de loi doit maintenant recevoir la sanction royale, formalité constitutionnelle qui officialisera son adoption par le Parlement.

Le texte législatif C-202 reprend les dispositions des précédentes initiatives C-216 et C-282, abandonnées à la suite de la dissolution du Parlement causée par la tenue d'élections fédérales. Le projet C-282, en particulier, a franchi toutes les étapes à la Chambre des communes et, une fois validé en deuxième lecture au Sénat, a été examiné en détail par le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international, sans toutefois attendre la phase finale du processus.

En terminant, je tiens à saluer l'engagement du Bloc Québécois qui a porté cette démarche avec conviction. Mes remerciements s'adressent également à l'ensemble des parlementaires qui ont cru et contribué aux travaux ayant permis l'aboutissement du projet de loi C-202.

Ce soutien témoigne d'une volonté de défendre les intérêts des producteurs d'ici et de préserver un modèle agricole équitable et durable.

Gyslain Loyer, président



## Journée plein air familiale des POIQ

Les POIQ tiendront une journée plein air familiale, à l'attention des productrices et producteurs, ainsi que leurs partenaires. Toute la famille est invitée, des activités sont organisées pour les petits et les grands.

Rejoignez-vous à nous afin de profiter d'un bon moment avec les élus et les membres du personnel de l'organisation.

Date : mercredi 13 août 2025  
Lieu : Domaine Pourki  
1631, rang Bord de l'eau, Sabrevois

### Invitation et inscription

L'activité aura lieu même en cas de pluie.

## Merci à nos généreux commanditaires

### Or



### Argent



### Bronze



## Dans ce numéro

### Situation des marchés

Production de 2025 et projections 2026

[Lire l'article](#)

### S. Enteritidis

Rappel des exigences et constats d'écart

[Lire l'article](#)

### Actions correctives

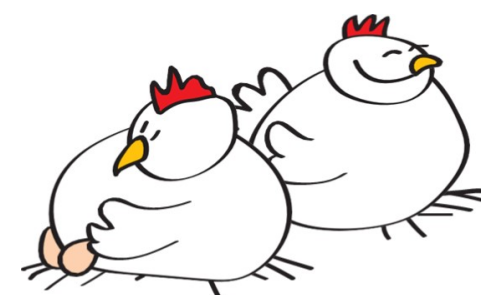
Quelques conseils et bonnes pratiques

[Lire l'article](#)

## Recherche

Grippe aviaire : protection et surveillance

[Lire l'article](#)



## Situation des marchés

Pour les périodes de production de poulet A-197 et A-198 s'étendant du 27 juillet au 15 novembre 2025, les allocations pour le Québec augmentent de 4,1 % et 3,1 % respectivement.

Par rapport à la même période l'an dernier, la production d'œufs d'incubation de poulet à chair est en baisse de 0,2 % depuis le début de l'année. Cette donnée pourrait remonter au cours de l'été.

L'âge pondéré d'abattage se situe à 62,5 semaines, en hausse de 0,5 semaine par rapport à la moyenne de l'année 2024. Il est envisageable que la durée de vie des troupeaux soit majorée dans les prochains mois.

Le taux d'éclosion se chiffre quant à lui à 83,4 %, en augmentation comparativement à l'année précédente, malgré l'accroissement de l'âge à la réforme. Les plus récents résultats sont particulièrement intéressants pour ce paramètre.

Les premières projections pour 2026 suggèrent un potentiel de production nettement supérieur (+3,4 %) à celui de 2025, en lien avec l'allocation plus élevée ainsi que la marge de surproduction permise annoncée hâtivement, offrant ainsi plus de prévisibilité.

## Surveillance de Salmonella Enteritidis (S. Enteritidis) : rappels des exigences et constats d'écart

### Dépistage à l'arrivée des poussins

Au cours des dernières livraisons de poussins d'un jour, plusieurs non-conformités ont été constatées dans la collecte et l'identification des échantillons remis par le camionneur. Ces manquements à la procédure pourraient compromettre notamment la qualité des tests, la biosécurité, la confidentialité et le suivi auprès des assurances.

### Les problèmes récurrents :

- Le nom du poulailler d'élevage est absent ou remplacé par celui de ponte, ce qui nuit à la gestion, augmente le risque d'erreurs et complique l'analyse en laboratoire.
- Prélèvements incomplets ou mélangés avec ceux d'autres poulaillers dans le cas de livraison sur plusieurs sites.

- Les duplicatas ne sont pas séparés des autres échantillons, les rendant inutilisables en cas de besoin.

Nous demandons à tous les responsables présents lors de la réception des poussins de veiller à ce que :

- Les instructions soient rigoureusement respectées par le livreur;
- Les sacs portent clairement le nom du poulailler qui reçoit les poussins;
- Tout doute ou irrégularité fasse l'objet d'un suivi immédiat auprès des POIQ ou du couvoir partenaire.

Votre collaboration est essentielle au maintien de la qualité, de la sécurité et de la traçabilité au sein de notre filière.

### Dépistage avant le transfert et l'abattage

L'équipe de dépistage des POIQ informe le responsable de la tenue de la visite prévue au plus tard à la 16<sup>e</sup> semaine d'âge des oiseaux en élevage et de 4 à 5 semaines avant l'abattage des oiseaux en ponte.

Pour éviter tout déplacement inutile, il est essentiel d'aviser l'auditrice de tout changement pouvant influencer la date du prélèvement (par exemple : maladie, âge inapproprié ou report de l'abattage).

### Dépistage au couvoir de poulets à chair

Conformément au protocole de dépistage S. Enteritidis, les couvoiers doivent divulguer les résultats positifs obtenus dans le duvet de troupeaux fournisseurs du Québec à l'auditrice principale des POIQ.

Celle-ci coordonnera la prise d'échantillons sur la ou les fermes suspectées dans les 36 heures suivantes. Cette procédure est primordiale au contrôle sanitaire des troupeaux reproducteurs de poulets à chair.

### Merci de transmettre ce message à toutes les personnes concernées.

Pour plus d'information, veuillez vous référer au Protocole de dépistage de S. Enteritidis des POIQ disponible sur l'[Extranet](#).

## Les demandes d'actions correctives : conseils et bonnes pratiques

Dans notre série de publications sur les non-conformités fréquemment observées lors des vérifications, nous souhaitons conclure en abordant un des éléments fondamentaux de la santé des oiseaux : la gestion de l'eau.

Il s'agit d'une exigence commune au PSA et au PCQOI, soit respectivement le point 4.1 – *Nutrition et hydratation* et le point 5.8 – *L'eau*. Elle encadre la qualité de l'eau, les endroits du prélèvement ainsi que la fréquence des analyses.



### Il est important que :

- les oiseaux aient accès à une eau fraîche, potable et en quantité suffisante;
- l'échantillon soit prélevé le plus près possible après le système de traitement ou aux robinets à l'intérieur du bâtiment si l'eau n'est pas traitée;
- l'analyse soit réalisée au moins une fois par année, dans les 12 mois précédant l'audit;
- les mesures correctives soient appliquées si l'eau n'est pas bactériologiquement conforme.

### Bonnes pratiques :

- Planifier les analyses annuelles afin d'éviter tout oubli.
- Prélever l'échantillon à l'endroit approprié selon votre situation.
- En cas de résultat non conforme, documenter les mesures mises en place (désinfection, traitement, nouveau prélèvement, etc.).
- Conserver le certificat d'analyse dans le dossier, facilement accessible en prévision de l'inspection.

Rappel : Une eau de qualité est essentielle pour garantir le bien-être des oiseaux.

## Recherches

### Grippe aviaire : quand la protection dépend de l'adhésion

Le risque de pandémie de grippe aviaire inquiète de plus en plus les organismes de santé publique à l'échelle mondiale. Pour y faire face, le véritable défi réside moins dans l'accès aux vaccins que dans leur acceptation par la population.

À ce sujet, un projet de recherche est actuellement mené par l'équipe de l'Université Laval afin de mieux comprendre les divers facteurs influençant la décision de se prémunir contre le H5N1 chez les personnes à risque, en particulier les travailleurs de l'industrie avicole qui recevraient les premières doses.

Nous avons donc besoin de votre participation!

Si cela vous intéresse, vous prendrez part à une discussion ouverte de 30 minutes et recevrez une compensation de 75 \$ pour votre implication. Veuillez consulter la [lettre de recrutement](#) et signifier votre intérêt à Maryse Jutras, auditrice principale, par téléphone au 450-679-0540, poste 8247, ou par [courriel](#).

### Sondage : surveillance de la grippe aviaire

Des chercheuses de l'Université McGill souhaitent interroger (durée de 15 à 20 minutes) des producteurs avicoles dans le cadre du projet de recherche sur la transmission de la grippe aviaire H5N1. La volonté de participer à de nouvelles méthodes de détection de ce virus chez l'humain (ex. monstres intelligentes) sera notamment abordée. Une carte-cadeau de 50 \$ sera remise en guise de remerciement.

Veuillez consulter le [document de recrutement](#) pour plus de détails. Si ce projet vous intéresse, contactez l'équipe de recherche par [courriel](#).

DU VENDREDI 11 JUILLET 2025  
AU VENDREDI 29 AOÛT 2025  
INCLUSIVEMENT

Nos bureaux seront fermés à compter de 12 h tous les vendredis

HORAIRE D'ÉTÉ  
ET PAUSE DE L'ÉCLOS

L'Éclos fera une pause pour les mois de juillet et août 2025

## Actualité de l'UPA

### Communiqués

- L'UPA et le Mouvement pour la gestion de l'offre saluent l'adoption du projet de loi C-202
- Changements climatiques et GES : des mesures positives, mais encore beaucoup de travail à faire
- Lancement 2025 : Mangeons local plus que jamais!
- L'UPA appuie la décision de la CPTAQ quant à l'interdiction de spectacles au Domaine Pelchat Lemaître-Auger inc.

### Trait d'Union

- 30 mai 2025
- 6 juin 2025
- 13 juin 2025
- 20 juin 2025

### Lettre aux producteurs

- 26 juin 2025

## et dans vos régions

[Montérégie](#)

[Centre-du-Québec](#)

[Lanaudière](#)

[Chaudière-Appalaches](#)

## À lire

- Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux : Info-nartenaires - Juin 2025



### Publié par

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec  
555, boul. Roland-Therrien, bureau 515 | Longueuil (Québec) J4H 4E7  
Téléphone : 450 679-0530 / 40 | Courriel : [info@upa.qc.ca](mailto:info@upa.qc.ca)